

# Panneaux publicitaires, Méridnac s'affiche à la baisse !

**Avant deux ans, plus de la moitié des panneaux publicitaires de Méridnac auront été démontés. Un nouveau règlement local de publicité, particulièrement restrictif, vient en effet d'être adopté par la Ville afin de protéger le patrimoine, les espaces verts et, plus généralement, le cadre de vie.**

## L'afficheur sachant afficher

«Cela devenait n'importe quoi, les panneaux poussaient comme des champignons et le cadre de vie à Méridnac s'en trouvait gravement atteint. Il y en avait dans tous les sens, de toutes les formes... Bref, une remise en ordre s'imposait. Et si l'on avait attendu que les afficheurs y pensent tous seuls, on y serait encore ! Autant leur demander de se couper un bras !» Dans la bouche de Louis Gresset, ces propos sans ambages sont plus que surprenant. L'homme n'est pas un élu méridnacais, encore moins le militant d'une association de défense de l'environnement. Il est... afficheur. Très précisément Directeur régional du groupe Decaux, l'un des leaders de l'affichage publicitaire en France avec ses deux réseaux JC Decaux et Avenir, racheté il y a quelques années. Alors pourquoi cet afficheur se montre-t-il si beau joueur quand la ville de Méridnac adopte un nouveau règlement local de publicité qui va l'obliger à démonter quelque 50 % des panneaux qu'il commercialise avec profit sur la commune ? Sans doute parce qu'il a conscience que cette évolution était inexorable et qu'il était temps de faire le ménage. D'ailleurs, il le reconnaît lui-même : «Trop de publicité tue la publicité». Jean-Claude Decaux en est persuadé depuis longtemps. Il a été le premier, en son temps, à remplacer les 12 m<sup>2</sup> par des 8m<sup>2</sup> «parce qu'il faut savoir être raisonnable».



## Il y a eu de l'abus

Raisonné, c'est justement ce que les afficheurs et les grandes enseignes n'avaient pas su être depuis des années en dépit des demandes répétées de la Mairie. «La sévérité du règlement adopté au début des années 90 avait rapidement été battue en brèche, observe Gérard Chausset, Adjoint au Maire de Méridnac en charge de l'environnement (voir son interview ci-contre). La pression commerciale était très forte et les professionnels redoublaient de talents pour contourner les obstacles». Résultat : Méridnac occupait la première marche du podium régional dans la catégorie pollution visuelle par l'affichage publicitaire. Un honneur dont Méridnac Ville Verte se serait bien passé et qui résultait de plusieurs facteurs. D'abord l'implantation sur son territoire de la plus grande zone commerciale du Sud-Ouest. La présence de l'aéroport international ensuite. Et une position stratégique d'entrée d'agglomération. En un mot, des dizaines de milliers d'automobilistes par jour. Une aubaine pour les afficheurs ! Une campagne rondement menée repose en effet sur la répétition du message et sa visibilité par le plus large public possible...